

Communiqué de presse

2 octobre 2019



RESULTATS SEMESTRIELS 2019 :

MOINS DE 100 MILLIARDS DE DETTE SOCIALE RESTANT A AMORTIR AU 30 JUIN 2019

Le Conseil d'administration de la CADES s'est réuni le 2 octobre sous la présidence de M. Jean-Louis Rey et a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2019.

Éléments significatifs du résultat

Au 30 juin, en milliards d'€	<u>S1 2019</u>	<u>S1 2018</u>
Produit net de la ressource	8,8	8,0
Charges	(1,1)	(1,1)
Résultat	7,7	6,9

Les ressources de la CADES s'établissent à 8,8 milliards d'euros ; le montant net des intérêts versés aux investisseurs est de 1,1 milliard d'euros.

Le résultat de 7,7 milliards d'euros, dont l'affectation est mécaniquement dédiée à l'amortissement de la dette sociale permet à la CADES de poursuivre la mission que lui a confiée le Parlement.

Au 30 juin 2019, 63% de la dette sociale reprise depuis 1996 a été amortie, représentant 162,9 milliards d'euros amortis. Ainsi, sur 260,5 milliards d'euros repris, il reste désormais 97,6 milliards d'euros de dette à amortir.

3 milliards d'euros d'emprunts à moyen et long-terme émis en 2019

Depuis le début de l'année, la CADES a levé 3 milliards d'euros de dettes à moyen et long-terme sur les marchés des capitaux. Le taux de refinancement sur le portefeuille de dettes de la CADES s'établissait au 30 septembre à 2,14%

Les montants levés sur les neuf premiers mois se décomposent de la manière suivante :

- Un abondement de 2,5 milliards d'euros de la souche de l'emprunt de référence octobre 2023 ;
- Un abondement de 500 millions d'euros de la souche de l'emprunt de référence mai 2023. Cet abondement constitue la première opération de financement à plus d'un an à taux négatif en euros de la CADES.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer, directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis

A court terme, la qualité de la signature de la CADES lui permet d'emprunter dans des conditions toujours aussi favorables de financement. Au premier semestre 2019, elle a émis 2,5 milliards de papiers commerciaux Euros.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances et des ministres chargés de la Sécurité Sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Geneviève Gauthey
Responsable de la communication
01 40 04 15 41
genevieve.gauthey@cades.fr

Relations presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr



Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les BILLETS auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.